





# Comment verser votre taxe d'apprentissage en ligne?

#ESPRIT **IAE**

**ETAPE 1 :** Rendez-vous sur le lien suivant <https://taxeapp.univ-tours.fr/taxeapp>

Indiquez votre numéro de SIRET puis cliquez sur  , les champs de votre entreprise (adresse, code postal, raison sociale, ville) se compléteront alors automatiquement, mettez à jour si besoin. Cliquez sur  en bas à droite.

## TAXE APP

Information juridique sur le versement de la taxe d'apprentissage (solde de 13%)

- Selon le décret concernant le versement du solde de 13% de TA paru le 27/12/2019 :
- Le versement est à effectuer directement auprès des établissements habilités à en bénéficier,
  - Avant le 1er juin de l'année au titre de laquelle la taxe d'apprentissage est due.

 **Astuce** Rentrez votre numéro SIRET puis cliquez sur la loupe pour remplir automatiquement les informations liées à votre entreprise

Entreprise Contact Bénéficiaires Paiement

### Informations sur l'entreprise

SIRET

SIRET



Raison sociale

Raison sociale

Adresse

Adresse

Complément d'adresse

Complément d'adresse

Code Postal

Code Postal

Ville

Ville

Suivant

**ETAPE 2 :** Remplissez toutes vos coordonnées et cliquez sur [Suivant](#) en bas à droite.

Université de Tours [Accueil](#) [Administration \(accès restreint\)](#)

## TAXE APP

Information juridique sur le versement de la taxe d'apprentissage (solde de 13%)

Selon le décret concernant le versement du solde de 13% de TA paru le 27/12/2019 :  
 - Le versement est à effectuer directement auprès des établissements habilités à en bénéficier,  
 - Avant le 1er juin de l'année au titre de laquelle la taxe d'apprentissage est due.

**Astuce** Rentrez votre numéro SIRET puis cliquez sur la loupe pour remplir automatiquement les informations liées à votre entreprise

Entreprise **Contact** Bénéficiaires Paiement

### Contact au sein de l'entreprise

Nom

Prénom

Fonction



Téléphone

Adresse mail

Précédent

Suivant

### ETAPE 3 :

- Indiquez le montant de votre contribution dans la case « montant »
- Dans le menu déroulant « bénéficiaire », vous trouverez l'IAE de Tours sous « Institut d'Administration des Entreprises (0371088G) », vous pouvez soit faire un paiement global à l'IAE soit choisir de le verser pour un diplôme spécifique auquel cas il vous faudra choisir le type de diplôme (licence, master, doctorat dans « choisir un type de diplôme ») et son intitulé dans « choisir un diplôme »
- Cliquez sur  *Vous avez la possibilité de réaliser plusieurs versements.*
- Cliquez sur  pour accéder au paiement.


Entreprise
Contact
Bénéficiaires
Paiement

Choix des Bénéficiaires

Montant

 €

Liste des bénéficiaires

Bénéficiaire	Montant	
Institut d'Administration des Entreprises	500.0	
<b>Total : 500.0 €</b>		

Bénéficiaire

Choisir une composante ▼


Choisir un type de diplôme ▼

Choisir un diplôme ▼

Ajouter un bénéficiaire

Précédent

Suivant

**ETAPE 4 :** choisissez votre mode de paiement puis cliquez sur . Suivez les instructions qui s'affichent à l'écran en fonction du mode de paiement. Nous vous remercions pour votre contribution.

Entreprise Contact Bénéficiaires **Paiement**

**Choix du mode de paiement**

Mode de paiement

En ligne via Paybox (à privilégier)

Par virement, sur le compte de l'agent comptable de l'Université de Tours : IBAN : FR76 1007 1370 0000 0010 0007 577 BIC : TRPUFRP1

Par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université de Tours, à adresser à : Université de Tours Agence Comptable – Taxe d'apprentissage – BP 12050 60 rue du Plat d'Etain, 37020 TOURS Cedex 1

